



Pouvoir d'achat - prime exceptionnelle

Par **patou1949**, le **06/05/2008** à **17:00**

Bonjour,

Qui pourrait m'aider concernant l'octroi de cette prime exceptionnelle ?

- 1) En effet celle-ci est soumise à un accord syndical. Y a-t-il une personne qui a eu gain de cause en appelant un syndicat ?
- 2) Soit à la suite de la ratification à la majorité des deux tiers du personnel d'un projet de contrat proposé par le chef d'entreprise.

Quelqu'un a-t-il déjà procédé à cette mise en place au sein de son entreprise. Dans l'affirmative, peux-t-elle m'aider.

Avec tous mes remerciements.

Cordialement